

Responsabilité

ÉTYMOLOGIE

Dérivé de responsable avec le suffixe -ité. Du verbe latin *respondere* se porter garant, répondre de, apparenté à *sponsio* promesse. Cela confère au mot responsabilité une idée de devoir, assumer ses promesses.

C'est le devoir de répondre de ses actes, toutes circonstances et conséquences comprises, c'est à dire d'en assumer l'énonciation, l'effectuation et par la suite la réparation voir la sanction lorsque l'attendu n'est pas obtenu.

La responsabilité n'est pas seulement un fait mais aussi une valeur. En tant que valeur sociale, suivant la perspective adoptée, elle peut prendre des significations diverses : elle renvoie donc inévitablement à des valeurs éthiques ou morales et est, pour une part, dépendante des idéaux d'une époque, de leur vivacité et de leur configuration sociale .



UN autre SENS

L'enfant conscient peut se rendre compte de sa responsabilité, l'ignorant n'y arrive pas.

C'est souvent ses expériences « malheureuses » qui lui font prendre conscience de ses responsabilités... après coup !

D'où l'apprentissage par l'expérience. Chaque expérience est valable.

Au début d'une expérience, c'est notre «bien» qui peut petit à petit se transformer en «mal». ce sera la fin de cette expérience. C'est ce «mal» qui nous poussera ensuite à retrouver notre «bien» dans une nouvelle expérience.

La responsabilité ne peut entraîner une culpabilité, une faute, puisqu'il n'y a pas d'erreur d'expérience.